

*Ministère de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche*

*Le ministre*

*Paris, le 12 juin 2014*

Madame, Monsieur,

La nouvelle organisation des temps scolaires est une des mesures emblématiques de l'action du gouvernement en faveur de l'école primaire. Elle sera appliquée à tous les élèves à la rentrée 2014.

Cette nouvelle organisation du temps scolaire a fait l'objet de nombreux débats. Vous m'avez fait part de vos attentes, de vos doutes, de vos désaccords. Mais personne ou presque ne conteste plus le bien-fondé pour les élèves d'une semaine comportant cinq matinées de classe au lieu de quatre.

L'adoption de ces nouveaux temps par quatre mille communes volontaires dès la rentrée 2013 permet aujourd'hui d'en tirer un premier bilan.

À cette fin, huit séminaires interacadémiques ont été organisés au titre de la formation pédagogique des enseignants entre le 28 février et le 4 avril. Au cours de ces séminaires, pas moins de quatre cents professionnels du corps enseignant ont pu partager leur expérience des nouveaux rythmes et ainsi permettre la constitution d'un répertoire de bonnes pratiques.

Ces échanges entre inspecteurs d'académies, conseillers pédagogiques et directeurs d'écoles seront bientôt mis à votre disposition sur le site Éduscol.

Trois bénéfices pour la conduite des apprentissages ont été confirmés au cours de ces séminaires. Grâce aux nouveaux temps scolaires, les apprentissages sont positionnés aux moments où l'attention est la plus grande. Avec une matinée supplémentaire, les enseignants disposent aussi de plus de souplesse pour répartir les activités dans la semaine. Ils peuvent ainsi plus librement faire alterner les tâches et varier les modalités d'organisation des apprentissages. Enfin, le projet éducatif global, mieux organisé autour de l'élève, gagne en cohérence, notamment parce que les activités scolaires et périscolaires s'articulent mieux qu'auparavant.

Le principe des cinq matinées de classe s'appliquera à toutes les écoles dès la rentrée prochaine. Mais afin de tenir compte de toute la diversité des situations locales, le gouvernement a également souhaité ouvrir la possibilité, sur la base d'un projet respectueux de l'intérêt de l'enfant et incluant cet impératif des cinq matinées, d'en faciliter la mise en place par expérimentation.

Vous savez combien l'enjeu est grand. Notre école connaît des difficultés soulignées par l'ensemble des études internationales.

La dernière étude Pisa montre ainsi que notre pays est celui de l'OCDE où l'origine sociale pèse le plus lourdement sur la réussite éducative. Une récente note de la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp), faisant état des difficultés d'apprentissage à l'école élémentaire, nous rappelle aussi qu'il faut agir.

Vous m'avez souvent dit à quel point ce sont les élèves les plus défavorisés qui ont besoin de plus d'école. Pour tous ces enfants, plus d'école, cela ne veut pas dire plus d'heures d'enseignement, mais une meilleure répartition de ces heures. C'est précisément ce à quoi visent les nouveaux temps scolaires.

Ces nouveaux temps nous invitent aussi à repenser le temps d'enseignement lui-même. Repenser les séquences, la place des récréations, la place des différentes matières enseignées. C'est à vous qu'il appartient de le faire, afin de mettre à disposition de chacun de nos élèves toutes les connaissances et compétences pour réussir. Pour vous y aider, des fiches *Repères* vont tout prochainement être mises en ligne sur le site Éduscol.

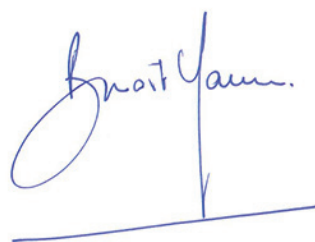
J'adresse également une lettre aux parents par l'intermédiaire des directeurs d'école. Je leur demande ici de la communiquer sous la forme qui leur semblera la plus pertinente : cahier de liaison en élémentaire, remise aux parents par l'enseignant en maternelle ou affichage dans le hall de leur établissement.

Bien entendu, l'ambition éducative du gouvernement ne se réduit pas à la modification des temps scolaires. La refonte de l'éducation prioritaire, des programmes et de la formation des enseignants complète les efforts consentis par la Nation sur les effectifs ou l'amélioration des carrières et des indemnités.

Je connais votre engagement individuel et collectif. Je mesure la lassitude qui peut naître des annonces sans lendemain ou des injonctions prétendant tout changer à l'école. Je vous renouvelle ma confiance. Elle est sans réserve. Elle est exigeante. Elle repose sur une conviction profonde : le préalable à une France apaisée, c'est une école apaisée.

Je veux enfin remercier les directeurs pour leur engagement dans le fonctionnement de chaque école, dans l'animation des équipes pédagogiques et dans la relation avec les parents. Sans eux, la nouvelle organisation du temps scolaire ne pourra pas se mettre en place dans de bonnes conditions.

Je serai à vos côtés dans votre tâche quotidienne, obstinée et exaltante, qui est de transformer en réalité la promesse d'une école égalitaire et bienveillante.



Benoît Hamon  
Ministre de l'Éducation nationale,  
de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche